

Le 14 juin 2016

Question écrite du député Matthieu DAELE à Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et des Transports et du bien-être animal

LES LIGNES DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE À CHARLEROI

Le principe d'une ligne de bus à haut niveau de service reliant le musée de la photographie à Mont-Sur-Marchienne au centre-ville de Charleroi et au Bultia à Gerpennes fait l'objet d'un accord assez large depuis plusieurs années dans la région de Charleroi. Un budget de 5 millions d'euros par an pendant cinq ans avait d'ailleurs été dégagé durant la précédente législature pour sa mise en œuvre.

Or, à part quelques dizaines de mètres de bande réservée, rien n'avance sur ce tronçon. Cela est d'autant plus étonnant que sur de nombreuses portions du parcours, la place est largement disponible pour réaliser au moins une bande réservée au bus, et souvent deux.

Il est donc étonnant de constater que ce projet n'avance pas alors qu'un bon marquage au sol bien visible permettrait déjà de réserver des bandes pour que les bus ne perdent plus un temps précieux sur ces axes très fréquentés et potentiellement très attractifs.

Monsieur le Ministre peut-il me donner l'état d'avancement de ce dossier et me faire savoir pourquoi il n'est pas encore mis en œuvre, alors que l'accélération de la vitesse des bus sur cet axe permettrait une déserte plus fréquente et donc plus attractive ?

Je constate par ailleurs que sur l'axe de la N5 au sud de Charleroi et vers Loverval, avec trois bus par heure, la fréquence de passage reste à la demi-heure, faute d'une bonne coordination des horaires entre les deux TEC empruntant cette voirie.

Des mesures sont-elles prévues pour que la fréquence soit portée à vingt minutes par une simple modification d'horaire ?

Complémentairement, peut-il me préciser la fréquence envisagée dans le cadre de cette ligne à haut niveau de service ?

Groupe ecole au Parlement Wallon **ecolo.pw@ecolo.be**

Une étude sur le potentiel d'accroissement du nombre de voyageurs sur ces lignes a-t-elle été réalisée pour appuyer ce projet et le mettre en œuvre plus finement ?

Réponse du 30/06/2016

En ce qui concerne l'état d'avancement du projet, une étude globale visant la concrétisation d'aménagements sur les axes N5 et N53 à Charleroi en vue de favoriser les transports en commun est actuellement en cours à la SRWT. Comme le rappelle l'honorable membre, ce projet a disposé de moyens à concurrence de 5 millions d'euros par an aux budgets 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014, mais n'a pourtant jamais été mis en œuvre. J'ai obtenu 5 millions de crédits d'engagement à partir de 2016 et des crédits de liquidation pour les années suivantes afin de pouvoir enfin le réaliser.

Cette étude comporte les 3 volets suivants :

volet 1 : une étude stratégique de mobilité en faveur des transports en commun qui établit un diagnostic général des axes concernés et des propositions d'aménagements en regard des difficultés rencontrées sur ces axes ;

volet 2 : sur base de l'étude du volet 1, des études d'infrastructures routières (étude de projet, réalisation de cahier des charges, aide à la passation de marché de travaux et suivi de chantier) ;

volet 3 : dans la même logique que le volet 2, des études d'équipement des carrefours à feux nécessaires pour chaque tronçon mis en chantier.

L'étude menée est donc globale et multidisciplinaire.

Il est cependant très réducteur de dire « qu'il suffirait de faire un bon marquage au sol ». Qu'en serait-il de la priorité donnée aux feux, des problèmes de parking à résoudre le long de ces axes, des sites propres fonctionnels, des parkings de persuasion,... ?

Pour mettre en œuvre le projet de la façon la plus efficace possible, l'étude envisage différents volets : la circulation automobile, les transports collectifs, les déplacements piétons et cyclables, mais également les enjeux d'intermodalité.

Le développement urbain et économique de Charleroi dans les prochaines années, et particulièrement l'ouverture prochaine du centre commercial Rive Gauche, va entraîner un accroissement important de la mobilité dans les années à venir auquel il faut pouvoir répondre.

